



## Coopération Régionale - Assurances

### Echange entre régulateurs de la Tanzanie, du Kenya et de Maurice

Une délégation conjointe de la Tanzanie et du Kenya est actuellement à Maurice, dans le cadre d'un échange entre régulateurs du secteur des assurances, au sein du *Committee on Insurance, Securities and Non-banking financial Authorities* (CISNA) de la *Southern Africa Development Community* (SADC).

Cette délégation comprend 4 représentants du *Insurance Supervision Department* (ISD) du ministère des Finances de la Tanzanie et 2 représentants du *Department of Insurance* du ministère des Finances du Kenya. Les visiteurs ont eu plusieurs séances de travail à la *Financial Services Commission* (FSC) jusqu'au vendredi 20 janvier.

La FSC a pu présenter aux délégués le cadre régulateur régissant le secteur des assurances et les structures mises en place pour conscientiser et protéger les utilisateurs de ces services à Maurice. Les délégués tanzaniens et kenyans ont également eu l'occasion de partager leurs expériences respectives en matière de supervision avec leurs homologues mauriciens.

Le CISNA comprend 12 pays membres de la SADC : l'Angola, le Botswana, le Congo, le Malawi, l'île Maurice, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Le Kenya y participe en tant qu'observateur alors que Madagascar devrait rejoindre ce groupe régional prochainement.

**Financial Services Commission  
Port-Louis, Ile Maurice.**

**20 janvier 2006**